

LES FRANÇAIS PAIENT-ILS PLUS OU MOINS D'IMPÔTS DEPUIS L'ARRIVÉE D'EMMANUEL MACRON?



Frédéric Bianchi Le 26/08/2023 à 10:00



Alors que le gouvernement se félicite de ses baisses d'impôts, la part des prélèvements obligatoires dans le PIB n'a jamais été aussi élevée. Un paradoxe qui s'explique en partie seulement par un regain de l'activité. Explications.

Pourtant, malgré ses nombreux coups de rabots fiscaux, les prélèvements obligatoires ont considérablement grimpé: 1197 milliards l'année dernière contre 1009,6 milliards d'euros en 2017, soit près de 200 milliards d'euros de plus en cinq ans.

Des hausse d'impôts cachées ?

Y aurait-il des impôts cachés que le fisc aurait discrètement augmenté pour compenser les baisses accordées? On pense notamment à la fiscalité locale comme les taxes foncières et autres droits de mutation à titres onéreux (les DMTO souvent abusivement appelés "frais de notaires") qui constituent les principales ressources des communes, départements et régions.

La croissance des prélèvements obligatoires ne semble donc avoir qu'un seul élément explicatif: le regain de l'activité économique. Si l'adage dit que trop d'impôt tue l'impôt, moins d'impôt semble dans le cas présent doper l'impôt.

Selon **les enquêtes emplois annuelles de l'Insee**, le nombre de personnes en emploi est passé de 27,6 millions de personnes début 2017 à 30,3 millions fin 2022. Or, ces 2,7 millions de personnes en plus qui travaillent génèrent des cotisations et paient des impôts.

"C'est normal que l'impôt sur le revenu génère plus de recettes, reconnaît François Ecalle, président de Fipeco et spécialiste des finances publiques. Les salaires ont beaucoup augmenté et compensent largement la baisse du taux."

Si on prend l'impôt sur le revenu, la DGFIP indique que 18 millions de personnes ont été imposées en 2022 contre seulement 16,3 millions en 2017. En cinq ans, l'assiette de l'impôt s'est considérablement élargie et les revenus des contribuables assujettis ont augmenté. D'où cette forte croissance de la recette fiscale.

Même raisonnement pour l'impôt sur les sociétés. Dans un contexte porteur pour les entreprises et de forte inflation, les bénéficiaires ont fortement augmenté l'année dernière. Les recettes de l'IS ont donc augmenté malgré une baisse du taux d'imposition.

Reste que cette augmentation de l'assiette devrait logiquement s'accompagner d'une croissance du PIB et donc limiter le taux de prélèvement obligatoire.

"On a du mal expliquer ce point, reconnaît François Ecalle, président de Fipeco et spécialiste des finances publiques. Globalement sur le long terme, les assiettes augmentent au même rythme que le PIB. La seule chose qui peut faire varier le taux de prélèvement obligatoire ce sont les mesures fiscales nouvelles. Or depuis 2017, on ne peut constater que ces mesures vont dans le sens des baisses d'impôts, de l'ordre de 50 milliards d'euros."

Deux explications peuvent être avancées. L'une conjoncturelle, l'autre plus structurelle. D'un part l'inflation qui gonfle artificiellement les prix, les bénéficiaires, les salaires et donc *in fine* les recettes fiscales et ce sans qu'on produise plus. L'autre est plus problématique et **concerne la productivité**.

Malgré une augmentation importante du nombre de personnes en emploi ces six dernières années (et donc de cotisants et de contribuables), la croissance du PIB reste relativement faible en France. Résultat, le volume de production augmente moins vite que l'activité et donc que les prélèvements. D'où cette hausse du taux de prélèvement obligatoire comparé au PIB.



Frédéric Bianchi

Journaliste BFM Éco

